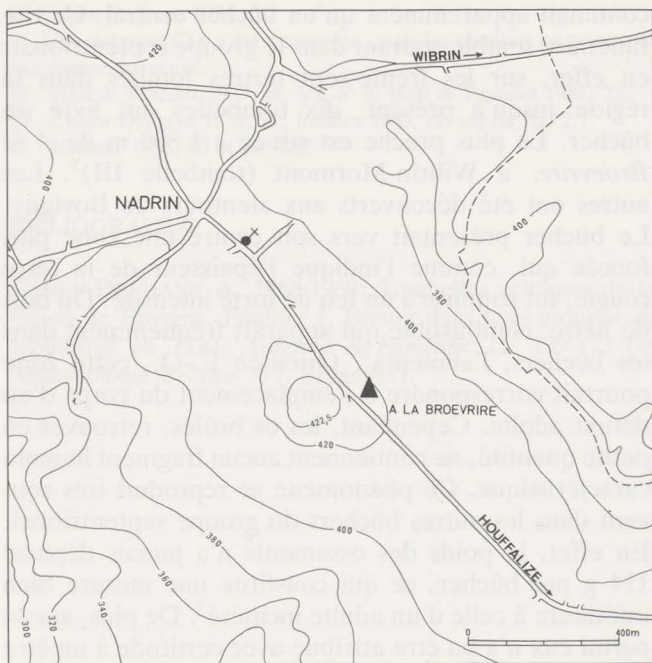
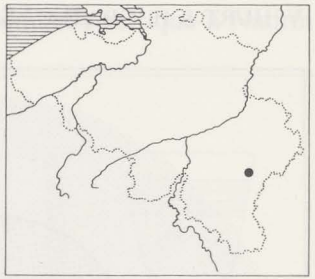


V. HURT & H. GRATIA

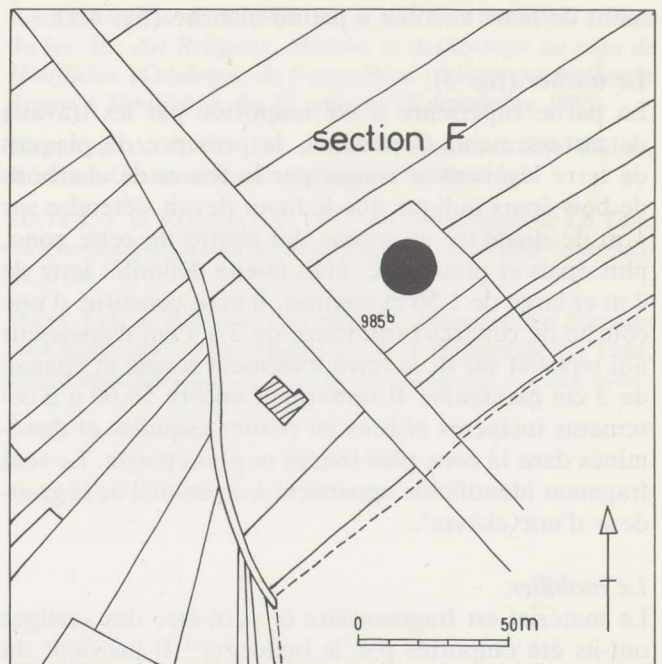
Sauvetage d'une tombelle celtique à Nadrin (com. de Houffalize)

A la mi-décembre dernier, M. Meunier, secrétaire du Cercle d'Histoire et d'Archéologie Segnia, nous signala l'existence, à Nadrin, d'une tombelle en cours de destruction par des travaux de terrassement¹. Le 17 décembre 1985, le Centre de Recherches Archéologiques en Ardenne effectua le sauvetage des vestiges². La tombelle se situe au bord de la route Nadrin-Houffalize, à 600 m au S.E. de Nadrin, au lieu-dit *A la Broevrière* et occupe la parcelle cadastrale 985 b de la section F de Nadrin. Elle est établie à 421 m d'altitude sur le versant est et à proximité d'un sommet (fig. 1 et 2). Elle appartient au secteur occidental du groupe septentrional des tombelles ardennaises. La tombelle,

accompagnée d'un second tertre, fut repérée par MM. Guy et Michel Toussaint lors de l'examen de photographies aériennes et la nécropole fut visitée en 1975 au cours de prospections réalisées par Mme A. Cahen-Delhaye. A cette époque, la deuxième tombelle n'était déjà plus visible, tandis qu'une demande de protection pour la première était introduite auprès de l'Administration de l'Aménagement du Territoire³. Or, la tombelle avait été arasée quelques jours avant notre arrivée jusqu'au niveau de l'ancien sol que le temps pluvieux avait rendu complètement spongieux. En outre, le terrain avait été perturbé par le passage d'un bulldozer qui avait laissé l'empreinte profonde de ses



1 Carte de situation de la tombelle.



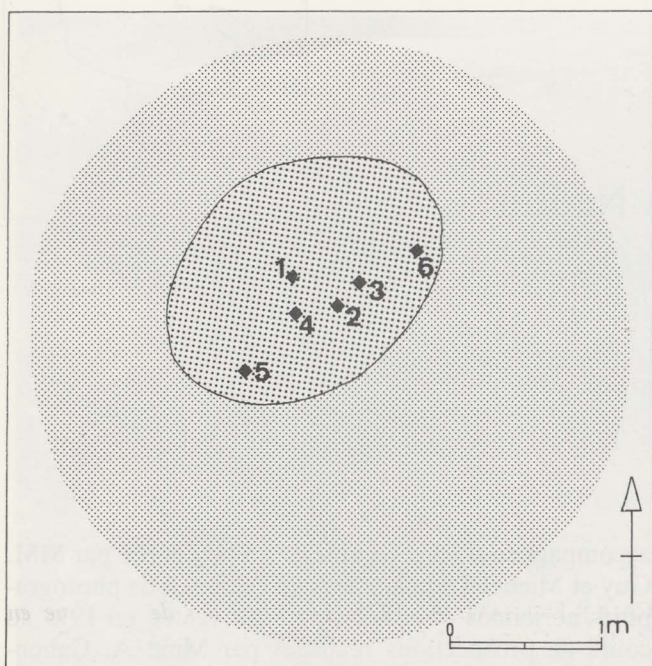
2 La tombelle reportée sur un extrait du plan cadastral.

1 M. Meunier est également administrateur du C.R.A.A. Qu'il reçoive ici nos vifs remerciements pour sa collaboration.

2 Nous remercions M. B. Simon de Nadrin qui nous a autorisés à

fouiller sur son terrain. La fouille a été réalisée grâce à la collaboration des Ministères de l'Emploi et du Travail et du Budget (T.C.T.).

3 Cahen-Delhaye 1975, 14, n° 87.



3 Plan du centre du bûcher et situation du matériel.

chenilles et qui avait manifestement entamé la sépulture.

D'après les prospections de 1975, les dimensions de la tombelle peuvent être estimées à plus ou moins 20 m de diamètre pour une hauteur de 0,30 m. Le tertre abritait un bûcher établi sur l'ancien sol. La surface de celui-ci a livré, à 1 m au S.E. du bûcher, un fragment de lame en silex à patine blanche (fig. 4:1).

Le bûcher (fig. 3).

La partie supérieure a été emportée par les travaux de terrassement. Cependant, la présence de plaques de terre légèrement rougie par le feu et de charbons de bois épars indique que le foyer devait s'étendre sur 4 m de diamètre au moins. Le centre de cette zone, plus épais et plus foncé, était mieux délimité: long de 2 m et large de 1,50 m environ, il était constitué d'une couche de cendres brun foncé de 2 à 4 cm d'épaisseur qui reposait sur de la terre fortement rougie et épaisse de 3 cm maximum. Il renfermait encore 56,60 g d'ossements incinérés réduits en petites esquilles et disséminés dans la zone plus foncée et plus épaisse. Le seul fragment identifiable appartient à un animal de la grandeur d'une chèvre⁴.

Le mobilier.

Le matériel est fragmentaire et peut-être des vestiges ont-ils été emportés par le bulldozer? Il provient du

centre du bûcher où il reposait en place dans les cendres, à l'exception des tessons 5 et 6 qui gisaient au-dessus de cette couche.

1. Une plaquette en bronze de 1 mm d'épaisseur, récoltée en 5 fragments. L'un d'eux est traversé par un petit rivet d'un diamètre de 1,5 mm et conservé sur 5 mm de long (fig. 3 et 4:2).

2. Un élément informe en bronze fondu de 5 mm de long (fig. 3).

3-4. Deux tessons de panse appartenant vraisemblablement au même vase, récoltés à 82 cm de distance l'un de l'autre. Pâte dure, peu homogène, à gros dégraissant de chamotte; noyau et surface intérieure gris-noir et surface extérieure «éclaboussée» de couleur brune; paroi épaisse de 10 mm; facture grossière (fig. 3).

5-6. Deux tessons provenant manifestement du même vase, distants de 40 cm. Il s'agit, d'une part, d'un fragment de la partie supérieure presque verticale d'un vase et d'un morceau de sa panse, d'autre part. Pâte très dure, fort homogène, à dégraissant composé de fine chamotte, de couleur grise; paroi épaisse de 6 mm; très bonne facture; surface extérieure craquelée par le feu. Diamètre: environ 96 mm. Le premier tesson, conservé sur une hauteur de 94 mm, est entièrement décoré d'un motif géométrique gravé: deux groupes de quatre sillons horizontaux et parallèles encadrent deux losanges concentriques et couchés (fig. 3 et 4:3).

La nécropole est établie, suivant la coutume, à proximité d'un sommet et à une altitude élevée. La tombelle dont les dimensions présumées sont classiques, ne contenait apparemment qu'un bûcher central. Ce rite funéraire semble courant dans le groupe septentrional: en effet, sur les trente-sept tertres fouillés dans la région jusqu'à présent, dix tombelles ont livré un bûcher. Le plus proche est située à 1.800 m de *A la Broevrière*, à Wibrin-Mormont (tombelle III)⁵. Les autres ont été découverts aux alentours de Bovigny. Le bûcher présentait vers son centre une zone plus foncée qui, comme l'indique l'épaisseur de la terre rougie, fut soumise à un feu de forte intensité. Du bois de hêtre, combustible qui apparaît fréquemment dans les bûchers, l'alimenta⁶. Orientée E.-O., cette zone pourrait correspondre à l'emplacement du corps d'un défunt adulte. Cependant, les os brûlés, retrouvés en petite quantité, ne contiennent aucun fragment humain caractéristique. Ce phénomène se reproduit très souvent dans les autres bûchers du groupe septentrional. En effet, le poids des ossements n'a jamais dépassé 114 g par bûcher, ce qui constitue une mesure bien inférieure à celle d'un adulte incinéré⁷. De plus, aucun parmi eux n'a pu être attribué avec certitude à un être

4 L'analyse des ossements a été réalisée par M. M. Toussaint que nous remercions vivement.

5 Cahen-Delhaye 1977, 18-19.

6 L'identification du bois a été réalisée par M. Vinckier de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique que nous remercions.

7 Celui-ci peut atteindre le poids d'un kilo. Cahen-Delhaye 1985, 65.

humain. Faut-il en conclure, comme la proposition a déjà été émise, que la plupart des os ont été récupérés après incinération⁸? Enfin, la présence d'un fragment animal correspond-elle à un dépôt rituel ou à un élément intrusif?

En l'absence de datation absolue, seul le matériel archéologique permet de préciser la chronologie⁹. Les vestiges en bronze et les tessons de céramique grossière ne sont guère utiles à cet effet. Les tessons du vase décoré, bien que recueillis au-dessus des cendres, ont été incontestablement soumis à l'action du feu et peuvent donc être rapportés à l'époque du bûcher. Ils proviennent très vraisemblablement d'un gobelet à panse ovoïde et à pied étroit et évidé. Le décor, incisé avant cuisson, est géométrique. Ce type de vase ne trouve aucun parallèle dans le groupe septentrional. Par contre, il se rencontre fréquemment en Champagne où il est attesté depuis le Hallstatt final, vers 500 jusque 400 avant notre ère¹⁰. Quelques exemplaires de La Tène I apparaissent dans le groupe méridional des tombelles ardennaises, notamment à Hamipré-Offaing et au Sart¹¹. Dans l'Hunsrück-Eifel, il semble très rare et est considéré comme une importation marnienne. Le gobelet ovoïde d'Oberzerf (Kreis Saarburg) — situé à 90 km de Nadrin — est attribué au HEK II A 3, c'est-à-dire entre 370 et 300 avant notre ère¹². En conséquence, nous croyons pouvoir dater le tesson et donc le bûcher de la fin du V^e ou du IV^e siècle. Il permet également de supposer l'existence, à cette époque, de larges relations commerciales puisque ce type de vase se rencontre de la Champagne à l'Hunsrück-Eifel.

8 Cahen-Delhaye 1974, 22.

9 Une datation C14 a été demandée, mais les résultats ne nous sont pas encore parvenus.

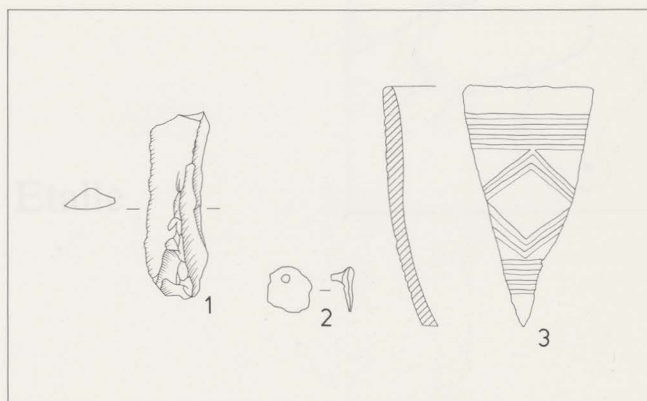
10 Hatt & Roualet 1977, pl. VI, n° 9; Hatt & Roualet 1981, 22.

11 Cahen-Delhaye 1976, 20; fouilles 1985, cf. *supra*, fig. 2:1.

12 Haffner 1976, 40 et pl. 72,5.

BIBLIOGRAPHIE

CAHEN-DELHAYE A. 1968-1969: Tombelles celtiques de la région de Bovigny. Fouilles J. Breuer dans trois groupes de sépultures en 1930, *Ardenne et Famenne* 11, 139-173 (= *Archaeologia Belgica* 155, Bruxelles).



4 Matériel du bûcher. Ech. 2/3: 1,2; 1/3: 3,4.

CAHEN-DELHAYE A. 1974: *Quatre tombelles à bûcher de La Tène à Bovigny*, *Archaeologia Belgica* 155, Bruxelles.

CAHEN-DELHAYE A. 1975: *Les tombelles de La Tène en Ardenne*, *Cartes archéologiques de la Belgique* 4, Bruxelles.

CAHEN-DELHAYE A. 1976: *Nécropole de La Tène I à Hamipré, Offaing II. Les tombes ordinaires*, *Archaeologia Belgica* 184, Bruxelles.

CAHEN-DELHAYE A. 1977: *Quatre tombelles de La Tène à Wibrin*. In: *Conspectus MCMLXXVI*, *Archaeologia Belgica* 196, Bruxelles, 15-19.

CAHEN-DELHAYE A. 1978: *Tombelles de l'âge du fer en Ardenne*, *Archaeologicum Belgii Speculum* 8, Bruxelles.

CAHEN-DELHAYE A. 1983: Contribution à la chronologie des tombelles ardennaises (Belgique), *Helinium* 23, 237-256. (= *Archaeologia Belgica* 257, Bruxelles, 1984).

CAHEN-DELHAYE A. 1985: La région de Houffalize à l'âge du fer. In: *Art Religieux, Histoire et Archéologie au pays de Houffalize* (Catalogue de l'exposition réalisée par le Cercle Segnia à Houffalize, du 17 août au 22 septembre 1985).

HAFNER A. 1976: *Die westliche Hunsrück-Eifel-Kultur*, *Römisch-Germanische Forschungen* 36, Berlin.

HATT J.-J. & ROUALET P. 1977: La chronologie de La Tène en Champagne, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est* 28, 7-36.

HATT J.-J. & ROUALET P. 1981: Le cimetière des Jogasses en Champagne et les origines de la civilisation de La Tène, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est* 32, 421-448.